

CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes

N° 122

3T 2 0 2 3

30^E ANNÉE



LE PSHITT FESTIVAL

A FAIT ÉTAPE SUR LE SITE DE LA CASERNE DU GÉNIE



L'Interfédérale des Groupements Patriotiques Jambois
en collaboration avec la Ville de Namur, l'Interfédérale Patriotique Namuroise et
le Syndicat d'Initiative de Jambes
vous convient à la commémoration de l'Armistice, le 11 novembre

9h30 : messe à l'église Saint-Symphorien célébrée
par Monsieur le Chanoine Francisco Algaba

11h00 : cérémonie du Souvenir dans le parc Reine Astrid
présidée par le Bourgmestre Maxime Prévot,
en présence des autorités civiles et militaires,
des écoles et des mouvements de jeunesse et des associations patriotiques.

La manifestation se clôturera
par un vin d'honneur
au réfectoire de l'école
du Parc Astrid



NAMUR
CAPITALE



SYNDICAT D'INITIATIVE DE
JAMBES
& ENVIRONS

ACTUALITÉS

Une jamboise Miss Province de Namur Dafina Shahimi est l'heureuse élue



Le 16 septembre dernier, tandis que se déroulaient à Namur les fêtes de Wallonie, quelque 200 km plus loin, à La Panne, avaient lieu, en prélude à l'élection de Miss Belgique 2024, les élections provinciales des Miss pour la Wallonie et Bruxelles.

Présenté par Z. Brunet, première dauphine de Miss Belgique 2018, et Ch. Van Aarle, Miss Belgique 2022, l'événement a permis à chaque province de choisir sa nouvelle Miss. Plusieurs

dizaines de candidates, dont 9 pour la Province de Namur, ont notamment exécuté diverses chorégraphies, tantôt en robe arborant les couleurs de la Province représentée (le bleu pour la Province de Namur), tantôt en robe du soir, avant de défiler dans d'autres tenues dont le bikini. Trois heures trente de cérémonie plus tard, la Jamboise de 17 ans, Dafina Shahimi (au centre sur la photo), a décroché le titre de Miss Province de Namur, flanquée de ses deux dauphines : Fayza Manza (24 ans, de Gembloux) et Elona Francotte (21 ans, de Namur). Pour Dafina, qui suit des études de prothésiste dentaire, et les autres jeunes femmes, le parcours vers le titre de Miss Belgique n'est pas encore terminé. Elles devront encore passer une dernière sélection en octobre pour pouvoir figurer parmi la trentaine de finalistes de Miss Belgique 2024. Si c'est le cas, fin novembre, elles s'envoleront vers l'Égypte pour le traditionnel voyage des finalistes et participeront, début 2024, à l'élection nationale de Miss Belgique.

ÉDITO



Septembre, c'est habituellement le mois de la rentrée. Pourtant, cette fois-ci, la révision du calendrier scolaire a chamboulé tout le quotidien des familles. Même la météo de cette fin d'été s'est montrée atypique ! Mais qu'à cela ne tienne, Jambes a fait la part belle aux derniers beaux jours !

L'art de rue a « rhabillé » la caserne du Génie de mille couleurs, tandis que le Festival mondial de folklore faisait vibrer le public en rythme à l'Athénée royal.

C'est ensuite le Musée de la Tour d'Anhaive qui a invité les jeunes et preux chevaliers à s'affronter lors d'un « escape game » à l'occasion des Journées du Patrimoine, tandis que le Gishi Club, boosté par les médailles de ses judokas, remportait une fois de plus les Walloniades.

Même nos routes ont été reliftées, parfois au désespoir momentané de leurs utilisateurs, certes ; mais ne dit-on pas qu'il faut souffrir pour qu'elles soient belles ?

Et en attendant que les cris des bambins retentissent dans l'ancien siège social du Foyer Jambois mué en crèche, les ovations des supporters de l'UR Namur animent la rentrée sportive du club dans son nouvel écrin jambois.

Nous sommes au cœur de votre quotidien et c'est toujours un plaisir de vous donner de vos nouvelles.

Je profite encore de l'occasion pour vous inviter à l'exposition anniversaire de notre Galerie Détour qui célébrera son jubilé du 11 octobre au 10 novembre. Félicitations !

À très bientôt.

Sandrine Bertrand

Présidente



Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Côté Jambes n°122 - 3^{ème} trimestre 2023 - 30^{ème} année.

Éditeur | S.I. Jambes asbl - Avenue Jean Materné, 162 - 5100 Namur (Jambes).

info@sijambes.be | www.sijambes.be | 081/24 64 43.

Rédacteur en chef et Éd. responsable : Frédéric Laloux.

Secrétaire de rédaction & rédaction : Françoise Janssens.

Mise en page : Richard Fripiat.

Crédit photographique : AEN, CQRD, Géraud de Theux, Gishi Club, Olivier Gobert, Namlaol,

©SPW/ Olivier Gilgean, Sonefa, Bjorn Vanryckeghem pour Miss Belgium, Sport &

Tourism Promotion, Ville de Namur : Département des Voies Publiques (D.V.P.) - Bureau

d'Etudes Voies Publiques (B.E.V.P.).

Merci aux bénévoles qui ont participé à ce numéro.



NAMUR
CAPITALE



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

avec le soutien de la
VISIT Wallonia.be



NAMUR
CONFLUENT
CULTURE

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Une jamboise Miss Province de Namur

Dafina Shahimi est l'heureuse élue 2

RENCONTRE par Caroline Remon

Le Comité de Quartier autour
de la Rue de Dave (CQRD) :

20 ans d'action pour améliorer la qualité
de vie des riverains4-6

REGARD7

À TOUTES JAMBES

- Festival mondial du Folklore
de Jambes-Namur7
- Lever des couleurs wallonnes7
- Bibliothèque de Jambes :
Appel à témoignages7

ACTUALITÉS

Graffiti Festival Pshitt #3

a habillé les murs de l'ancienne
caserne du Génie8-9

CHRONIQUE de Dominique Allard :

Il était une fois à Jambes

Bagarre - Trois coups de feu

Meurtre à Jambes 10-12

HOMMAGE

René Demarteau a tiré sa révérence 12

ANHAIVE

Journées du Patrimoine

Deux jours pour délivrer Jean de Flandre13

ART & PATRIMOINE

La résurrection d'une croix d'occis14-15

GALERIE DÉTOUR

50 ans Détour16-17

André Lambert - Jacques Patris17

ACTUALITÉS

Jambes : l'ancien siège social du Foyer jambois

sera reconverti en crèche18-19

SPORT

Judo

une moisson de médailles pour le jeune
Amsar Dzhamaalidinov et ses homologues
du Gishi club de Jambes20-21

TRAVAUX

L'enduisage

une technique pour maintenir le réseau
des routes en bon état..... 22-23

SPORT

UR Namur

Le club en Nationale 1 prend ses quartiers
à Jambes24-26

LOISIRS

Jambes

La broderie, star de la première édition
de Fil en Folie.....27

Le Comité de Quartier autour de la Rue de Dave (CQRD) :

20 ans d'action pour améliorer la qualité de vie des riverains



Créé en 2012, le jardin (potager) est aussi un lieu de rencontre.

Pierre Francis, porte-parole du CQRD.

« CQRD » : cela sonne un peu comme la fin d'une démonstration mathématique, mais il n'en est évidemment rien comme nous allons le voir dans cet article. Précisons par ailleurs que, comme son nom l'indique, ce comité ne limite pas ses compétences à la rue de Dave, mais englobe aussi ses environs.

Côté Jambes a rencontré Pierre FRANCIS, son porte-parole.

Bonjour Pierre. D'entrée de jeu, pouvez-vous nous préciser le périmètre géographique du champ d'action du comité de quartier ?

P.F. Oh ! il n'y en a pas vraiment... Nous accueillons toutes les personnes de bonne volonté... Disons que notre action va de l'avenue Jean Materne au passage à niveau de Velaine, de part et d'autre du chemin de fer et jusqu'à la Meuse.

Depuis quand le comité de quartier existe-t-il ?

P.F. Le comité de quartier est né en 2003 à initiative de Philippe Noël, aujourd'hui président du CPAS. L'objectif était de sécuriser la rue de Dave qui était très dangereuse pour ses habitants : trois voies de circulation automobile sans trottoirs, difficulté des piétons pour la traverser etc... Des contacts étroits ont été établis avec le SPW et le bourgmestre de l'époque, Jacques Étienne. Le combat a duré 10 ans. Pour attirer l'attention des autorités et augmenter sa visibilité, le comité a imaginé des actions humoristiques : un rallye en chaises roulantes a été organisé dans la rue, un cortège funèbre a célébré l'enterrement de la rue de Dave... L'intervention la plus comique, nous la devons à Saint-Nicolas : sur un tapis rouge posé par nos soins sur un passage pour piétons, Saint-

En 2013, le CQRD célébrait l'enterrement de la rue de Dave pour interpeller les autorités communales sur la dangerosité de l'aménagement de la rue à l'époque.



Nicolas aidait les enfants à traverser la rue pour aller à pied à l'école. Les enfants lui ont ensuite écrit une lettre qu'ils ont remise, sous escorte de la police, à l'échevine compétente de l'époque, Patricia Grandchamps.

Quels sont les objectifs ou les intérêts du comité de quartier ?

P.F. Ce comité est un comité d'action. Tout le monde peut venir proposer un projet pour autant qu'il soit d'intérêt commun et destiné à améliorer la qualité de vie des riverains. Il a aussi pour but de tisser des liens entre les riverains. Le comité accueille par exemple les nouveaux habitants. En 2009, plusieurs jeunes familles se sont installées dans le quartier. Les intégrer a permis de secouer un peu les mentalités et de changer l'immobilisme et la tiédeur des plus âgés, auparavant convaincus que tout ce remue-ménage était inutile et ne changerait rien.

Le comité de quartier a-t-il une structure juridique ?

P.F. Non, c'est une association de fait. Nous nous réunissons un dimanche par mois et comptons une quinzaine de personnes environ à chaque réunion. Les politiciens ne sont pas admis dans le comité.

Quelles réalisations comptez-vous à votre actif ?

P.F. Je peux vous parler de l'amélioration de la plaine de jeux du parc Astrid. Dans cette optique, nous avons œuvré en collaboration

avec l'échevine Patricia Grandchamps et l'école communale du parc Astrid. Les enfants de l'école ont été invités à participer à l'opération ; ils ont proposé leurs suggestions et donné leurs avis par l'intermédiaire des délégués de classe.

Un autre projet qui mobilisa nos énergies fut le jardin partagé. Après plusieurs démarches, nous avons obtenu des subsides de la fondation Roi Baudouin. Philippe Defeyt, alors Président du CPAS, a

mis à notre disposition un terrain du CPAS près de la maison de repos « Les Chardonnerets ». Depuis, le lieu est devenu un potager partagé ainsi qu'un espace de rencontres et de fête.

Nous y avons organisé diverses activités, des stages pour enfants, et même des activités avec les résidents des « Chardonnerets ». Pour l'instant, ce dernier type d'occupation est à l'arrêt, les personnes qui fréquentaient les lieux ayant naturellement vieilli ou disparu ; mais s'il existe des volontaires pour relancer l'activité, nous nous y attellerons.

La place Sainte Calixte a aussi mobilisé nos efforts en vue d'aménager l'espace et d'installer l'abri à vélos. Nous avons également tenté d'instaurer ordre et discipline autour des bulles à verre, de manière à y juguler le dépôt sauvage de détritus de toute nature.

Je crois savoir que vous avez quelquefois bravé l'autorité...

P.F. Si l'on peut dire... Pour le site « Acina », il faut avouer ce fut relativement musclé et peu angélique ! Le terrain situé derrière le CPAS, ancien siège des métallurgies « Acina », était devenu un vrai chancre. Tout le monde y déposait des immondices. Les rats avaient envahi les lieux et ils infestaient même les jardins voisins. Malgré notre insistance, l'administration communale refusait d'intervenir : il s'agissait d'une propriété privée. Un week-end, nous avons rassemblé tous les détritus dans des sacs poubelles que nous avons déposés sur la voie publique en priant la ville de s'en occuper

Parmi les actions menées par le comité, le nettoyage des dépôts sauvages d'immondices sur le terrain derrière le CPAS.



enfin puisqu'ils n'occupaient plus un terrain privé. Je ne vous dis pas la colère de l'échevin Detry en charge de la propreté publique à l'époque !

Vous pratiquez aussi occasionnellement des interventions de portée plus humanitaire, ou davantage administratives ?

P.F. Parfois oui. Lorsque le centre de réfugiés s'est installé à la caserne du Génie et l'abri de nuit rue de Coppin, l'émoi était sensible dans le voisinage. Le comité de quartier a joué son rôle, soutenu les deux projets et servi de tampon en expliquant et multipliant les contacts. Au final, cela s'est bien passé.

Le comité de quartier a aussi œuvré dans la mise en place de la distribution des produits vendus directement par les producteurs (paysans artisans). Vous commandez en ligne et, le samedi, vous allez chercher votre commande avenue Jean Materne.

Le comité de quartier s'est aussi penché sur la subdivision des maisons unifamiliales en appartements. Le phénomène est assez problématique, notamment rue de Dave. Vous vivez en famille dans une maison et, à côté de chez vous, parfois même des deux côtés, vous vous retrouvez avec le salon et la tv des voisins au niveau de votre chambre à coucher. Qui dit multiplication du nombre d'occupants dit aussi davantage de circulation et plus de voitures à garer. À mon estime, la subdivision d'anciennes maisons unifamiliales en appartements met en péril l'équilibre de la mixité au cœur de la population. Nous avons mené une réflexion avec les autres comités de quartier de Namur et l'échevine Stéphanie Scailquin et participé ainsi à l'élaboration de règles communales pour trouver une solution acceptable pour tous.

Vous avez d'autres projets dans vos tiroirs ?

P.F. Oui, bien sûr. Nous voudrions que les services urbains aménagent les chemins intérieurs du parc Astrid. Par temps pluvieux,

ils se transforment en bourbiers difficilement praticables.

Nous leur avons également remis un dossier complet dans le cadre de l'étude d'incidence sur les aménagements du passage à niveau de Velaine.

D'autre part, l'augmentation du stationnement anarchique des vélos et trottinettes sur les trottoirs et les espaces publics pose un problème de sécurité dans le quartier. Nous travaillons à attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette dangereuse situation et proposons des pistes de solutions.

Vous pouvez vous rendre compte que nous avons encore du pain dur la planche !

Diriez-vous que le CQRD est utile et efficace ?

P.F. En règle générale, nous arrivons à nos fins. Il faut user de patience et de persévérance. Nous essayons de marquer nos actions par de l'originalité et de l'humour pour être plus visibles. Nos actions reposent exclusivement sur le bénévolat. Le temps qu'on y consacre, c'est du temps que l'on prend sur notre vie de famille ou sur nos loisirs. Il faut se mobiliser parfois de longues heures dans les moments cruciaux et rester motivés.

Merci Pierre FRANCIS pour votre témoignage. Il aidera les Jambois à mieux comprendre les actions et les engagements du CQRD. Avis à toutes les bonnes volontés : si vous avez des idées, de la motivation et du temps, le CQRD vous tend les bras.

REGARD



Frédéric Laloux,
Rédacteur en chef

La Culture est un vecteur incroyable de développement, d'intégration, de cohésion sociale, d'échange, d'éducation, d'identité et d'expression. Extraordinaires propriétés que toutes

celles-là, et nous pouvons pourtant les évoquer ici sans la moindre exagération !

Les artistes incompris sont maintenant devenus des artistes reconnus : c'est la réflexion que je me faisais lors du festival Pshitt. Leurs réalisations, toujours visibles depuis le boulevard de la Meuse, nous inspirent à la fois émotion et admiration. Espérons juste que le caractère inexorablement éphémère des fresques proposées ne sera pas de nature à frustrer les artistes face à l'impossible pérennité de leurs œuvres.

La Culture est censée toucher toutes les couches de la population, et il est primordial

de ne pas devoir nécessairement pousser une porte pour avoir accès à des prestations de qualité. C'est la raison pour laquelle il faut aussi privilégier et respecter la réalisation d'œuvres dans l'espace public. Autre sujet de fierté légitime : avec ses 50 années d'existence, la Galerie DÉTOUR est une exception dans son genre. Pouvoir exposer ses œuvres dans un espace aussi confortable est déjà un gage de réussite en soi, surtout lorsque l'artiste peut bénéficier en prime d'un accompagnement du cru. Lui donner en outre gratuitement sa chance pour une première exposition est une démarche rare et, qui plus est, dans les mêmes conditions que celles des artistes confirmés. La satisfaction qu'il éprouvera ne pourra qu'être à la hauteur de ses attentes.

Le milieu associatif est un partenaire incontournable des pouvoirs publics, et leur reconnaissance mutuelle est un facteur d'importance pour la réussite de projets qui, sans elle, ne pourraient pas voir le jour. En tout cas, nous nous devons de porter un regard reconnaissant sur la chance qui nous permet de profiter d'un large accès à la Culture.

Et, comme à l'habitude, rien ne pourrait se faire sans l'implication forte de personnes motivées et disponibles.

À TOUTES JAMBES

Festival mondial du Folklore de Jambes-Namur



La 61^e Festival Mondial du Folklore de Jambes qui se tenait du 18 au 21 août dernier, a une fois plus, fait vibrer un public venu nombreux. C'est la deuxième année que l'événement a lieu dans les infrastructures de l'Athénée royal de Jambes. Danseurs, chanteurs et musiciens étaient au rendez-vous de ce tour du monde en 4 jours et de sa programmation chaleureuse, festive et colorée. Rythmes endiablés entre de danses traditionnelles et modernité étaient au menu des représentations des sept compagnies et troupes venant d'Argentine, la Bulgarie, l'Italie, le Paraguay, Singapour, les Philippines sans oublier les kenyans, ceux de l'an dernier, qui ont remplacé au pied levé les bengalis bloqués par contraintes administratives.

Lever des couleurs wallonnes



Le 3 septembre dernier avait lieu le lever de couleurs wallonnes à Jambes. Un moment symbolique et patriotique d'autant plus important que, cette année, les fêtes de Wallonie ont 100 ans. L'événement a eu lieu dans le parc Astrid, devant la Galerie Détour en présence des membres du Comité central de Wallonie et de nombreuses personnalités politiques : Geneviève Lazon, Stéphanie Scailquin, Gwenaëlle Grovonius, Tanguy Auspert, Christophe Capelle, Bernard Guillitte, Fabian Martin... Respectant la tradition, le lever des couleurs wallonnes s'est clôturé par l'hymne namurois « Li Bia Bouquet », après quoi le public et les différentes autorités présentes ont été invités à prendre le verre de l'amitié.

Bibliothèque de Jambes : Appel à témoignages



En 2024, la bibliothèque de Jambes fêtera ses 90 ans. En vue de célébrer ce moment, l'équipe de la bibliothèque lance un appel à témoignages, anecdotes et souvenirs qui viendront alimenter notamment une exposition. Vous la fréquentez déjà quand vous étiez enfant ? Vous disposez de photos, de documents, d'anecdotes, ou vous souhaiteriez simplement partager un souvenir en lien avec celle-ci ? N'hésitez pas à les transmettre à la bibliothèque aux heures d'ouverture : 081 24 85 34, bibliotheques.animations@ville.namur.be, via Facebook @bibnamur.be.

Graffiti Festival Pshitt #3

a habillé les murs de l'ancienne caserne du Génie



Les réalisations des artistes Simian Switch (NL), Tetal (FR) et Eres (BE).

Du 1^{er} au 3 septembre, Jambes accueillait le Graffiti Festival Pshitt, un événement organisé par le collectif Drash dédié aux arts urbains. Ce rendez-vous désormais bien connu des graffeurs et amateurs d'arts urbains en est à sa troisième édition. Et cette année, avec la complicité de l'entreprise Thomas & Piron, de l'antenne jamboise de la Croix-Rouge et de la ville de Namur, les organisateurs ont jeté leur dévolu sur le site de l'ancienne caserne du Génie de Jambes. Une occasion rêvée pour tous ces artistes d'habiller les murs du site avant que ceux-ci ne soient démolis pour permettre la construction du futur quartier de vie de 445 logements (voir CJ 113 pp. 6 – 10).

Pendant trois jours, une cinquantaine d'artistes connus et émergents ont investi le site jambois pour créer une Jam, sorte de fresque gigantesque. Ils sont venus des quatre coins de la Belgique, mais aussi de France, de Hollande, d'Angleterre, de Bulgarie et du Japon. Le

festival avait aussi invité le duo bulgare d'artistes de rue Arsek & Erase, dont le travail s'inspire de la nature et de la culture pop. Déjà présents à Namur la dernière semaine d'août, ils ont donné un nouveau visage au « Décagone », l'ex-pavillon du tourisme érigé près de l'ancienne gare des bus de Namur.

Pour faire partie du line-up, il fallait entre autres exigences pouvoir apporter la preuve d'une certaine expérience, notamment en raison du fait que plusieurs travaux doivent être réalisés en hauteur et dans des

formats plutôt importants. Le festival a aussi ouvert ses portes aux plus jeunes peintres, mais dans une mesure moindre. Et dans leur cas, le choix s'est porté sur leur potentiel et leur implication dans le mouvement. Et puis les Namurois étaient eux aussi de la partie : Trama, Mehsos, Estefan abstrac, Merl, Dwan, Mister Gillus, ktoo, Vato, Basic Benito, Karma sans oublier Loomis. « On a voulu donner une place aux Namurois, quel que soit leur niveau, de sorte qu'ils puissent se mesurer à d'autres artistes parfois un peu plus expérimentés qu'eux », explique Démsthène, membre du collectif Drash.



Le street artiste et plasticien flamand, Robin Lobster, en pleine séance de croquis.

Près de 2000 m² de murs

Sur le site, près de 2000 m² de murs (bâtiment, hangar et hall omnisports) ont été dédiés à la Jam graffiti. Des réalisations accessibles de 11h00 à 17h00 en se présentant à l'entrée de la Croix-Rouge. Toutefois, pour la plupart sont visibles en permanence depuis le halage.

Quant à l'attribution des murs et lieux aux artistes, les organisateurs se sont basés sur la personnalité et le type de peinture de chacun. « L'idée était d'attribuer le support le plus adéquat à chaque projet tout en veillant à diversifier les styles et, au final, de proposer un patchwork bien vivant. Et nous avons aussi essayé de tenir compte des affinités de chacun », confie Démsthène.

La thématique de l'édition était le morphing, la transformation d'un tracé en un autre. « Cela faisait sens par rapport au lieu qui traverse une période de transition entre son passé de caserne, l'actualité avec la présence de la Croix-Rouge et des réfugiés, et les futurs logements de Thomas & Piron. L'objectif était donc bien de traduire l'évolution de cette transformation. En dehors de ce thème, nous n'avons rien imposé. Nous avons juste veillé, à l'appui d'une charte, à ce que les œuvres produites s'inscrivent en harmonie sur le site en donnant, d'une part, la possibilité aux artistes de peindre en liberté et dans de bonnes conditions, et en favorisant, d'autre part, les rencontres entre les artistes eux-mêmes, et entre les artistes et le public. Le résultat est éloquent, même si certaines réalisations ne respectent pas, ou moins bien, la thématique du morphing. Mais en fin de compte, l'essentiel résidait dans la rencontre entre les artistes eux-mêmes, et entre les artistes et les différents publics, qu'ils soient habitants du quartier, résidents temporaires ou simples curieux. Et ce schéma-là a parfaitement fonctionné. Et ne négligeons pas non plus le volet « couleurs » : les artistes étaient tenus d'utiliser une palette de couleurs bien définies qui les a contraints à sortir de leurs habitudes », précise Démsthène.

Un festival multidisciplinaire

Le Pshitt Festival, ce n'est pas qu'une Jam, mais un festival des arts urbains qui accueille d'autres formes d'expressions artistiques comme le graphisme, la danse, le live painting, la musique, ainsi que diverses activités satellites. « Cette année, l'aspect musical était plus affirmé que lors des deux premières éditions grâce à une scène installée au centre du site. Des animations étaient prévues tous les jours de 12h à 20h, avec 5 à 6 intervenants : DJ set, live, des concerts. Le lien principal, c'est la peinture, autour de laquelle nous avons ajouté des activités satellites en partenariat avec des opérateurs comme l'ASBL Wal'Style, qui défend les valeurs et les intérêts de la culture HipHop en Wallonie, les Abattoirs de Bomel et le NBS (Namur Break Sensation). Ainsi, Wal'Style a proposé un concours de Rap, battle Break, des rencontres de basket en « un contre un », des concours de danse, etc. »

Un festival NA

Le bilan de cette troisième édition est plus que positif. La particularité du site occupé par la Croix-Rouge et habité par des demandeurs d'asile impliquait quelques règles comme des heures d'ouverture strictement définies de 10h00 à 21h00, ou encore l'absence totale d'alcool dans le bar. Pas de quoi empêcher le public, qui a répondu présent, de vivre intensément cette édition mémorable.

<https://www.instagram.com/pshittfestival/>

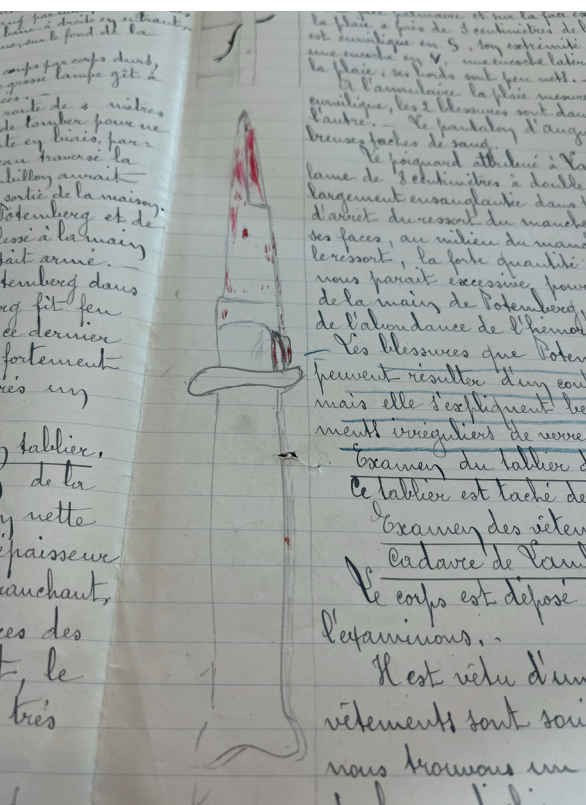


Un des murs du préau accueille les œuvres des graffeurs belges Faker, Jimi et Defo.

Bagarre - Trois coups de feu Meurtre à Jambes

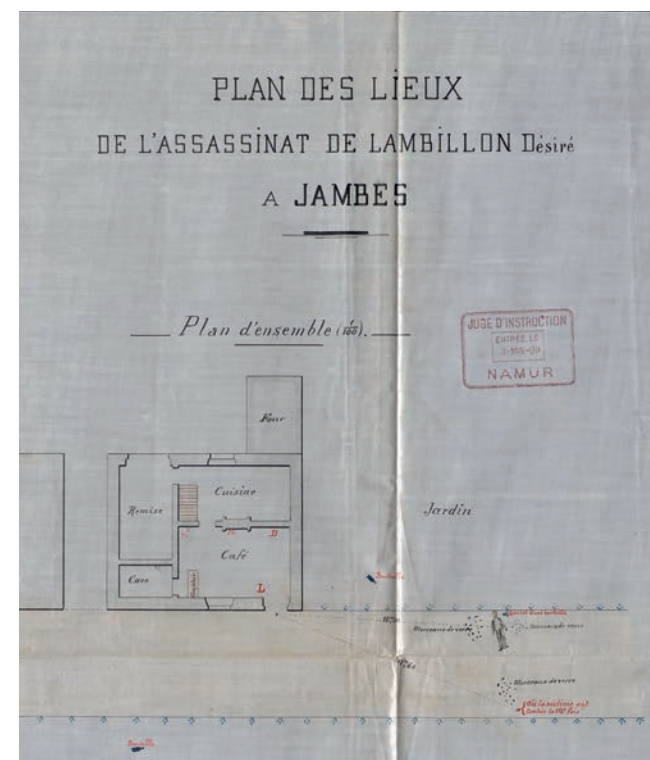
C'est toujours un moment fort de pouvoir vous proposer une nouvelle rubrique dans notre revue. Celle-ci est tout à fait particulière, et il faut remercier son auteur, Dominique Allard, de l'investissement en temps auquel il a consenti pour vous faire revivre des faits divers jambois que nos arrière-grands-parents auraient pu évoquer. Il faut souligner la qualité des recherches effectuées dans ce but et de l'iconographie proposée pour illustrer les propos. Pour ceux qui en ont le souhait et la possibilité, des détails non publiables ici seront disponibles dans la rubrique « Il était une fois à Jambes » de notre site internet.

Frédéric Laloux

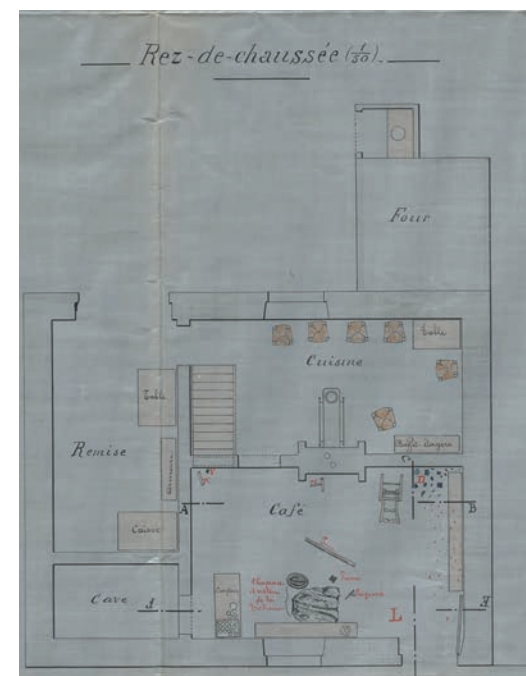


Le couteau attribué à Lambillon.
Extrait du rapport d'autopsie des médecins.

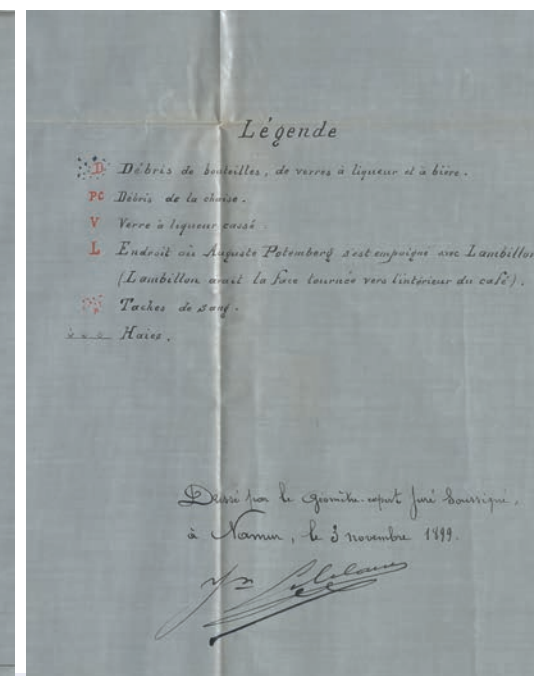
Marie Thibaut tient rue des Cottis (aujourd'hui rue Lamquet), non loin de la verrerie, un estaminet « À la Basse Enhaive » où les ouvriers viennent boire leur bière. L'immeuble existe encore. Ce dimanche soir-là, le 22 octobre 1899, l'estaminet est resté ouvert tard car c'est kermesse à Jambes. C'est le mari de la patronne, Alphonse Potemberg, qui a pris le relais. « C'est un bon ouvrier emballleur à Herbatte, un honnête homme, dira son patron, bien que parfois un peu vif ». Vers huit heures, la bande à Bajot, venant du quartier Saint-Nicolas, est passée à l'estaminet. Ces tristes sires sont connus pour provoquer des scènes aux kermesses des villages voisins, à Bouge, à Boninne, à Beez. « La rumeur publique accuse les Bajot d'être excessivement dangereux. Ils répandent la terreur à Jambes », dira plus tard le garde-champêtre local. Dès leur arrivée, ils ont pris la goutte, enchaîné des cumulets dans la rue, mais aucun trouble n'était encore à signaler. Or les voilà revenus après minuit. Ils cherchent la bagarre, giflent un jeune buvant sa bière, se poussent et se bourrent, les calottes pleuvent. L'un d'eux, Lambillon, s'énervé, casse une chaise puis la seule lampe qui éclaire l'estaminet. La pièce n'est pas grande, tout au plus quatre mètres sur quatre ; ils y sont à dix. La cohue est générale. Les consommateurs fuient. L'accordéoniste se réfugie dans la cuisine à l'arrière avec Marie Thibaut et une des filles Potemberg. Lambillon sort un couteau. Potemberg fait appeler ses fils qui dorment à l'étage. L'un d'eux attrape Lambillon pour le faire sortir mais le gaillard se débat. Potemberg va chercher un revolver. « Attention, crie-t-il, je suis chez moi, je vais tirer ! » Il tire trois coups, deux vont atteindre Lambillon qui va s'écrouler dans la rue. La bande se déchaîne alors et casse les fenêtres de l'estaminet et les bouteilles de bière. La rue est jonchée



La scène de crime. Extrait du plan de géomètre.



Détails de la salle du rez-de-chaussée.



de tessons et de débris de toutes sortes.

Prévenu à la hâte, l'échevin Lamquet, faisant fonction de bourgmestre, se précipite dans le quart d'heure, suivi du commissaire de police Ledoux, puis du juge d'instruction Delhaise et du procureur du Roi Erpicum. Potemberg est arrêté, les témoins interrogés.

Potemberg sera-t-il traduit devant la Cour d'assises ? Prenant l'avis du procureur général de Liège, la Chambre du Conseil de Namur renvoie Potemberg en correctionnelle, « attendu que l'homicide commis par l'inculpé a été immédiatement provoqué par des violences graves envers les personnes ». « Il aurait préféré

être jugé par des citoyens », dira son avocat, Me Procès.

Le Tribunal examine avec soin si la légitime défense peut être invoquée. Non, diront les auteurs pénalistes, même s'il y a eu provocation.

À l'audience qui durera trois jours, les témoins défilent dont les médecins qui ont examiné les blessés dans la bagarre et autopsié le cadavre de la victime. Pour le substitut du procureur du Roi, l'intention de donner la mort est certaine : trois coups ont été tirés à bout portant. Potemberg est un meurtrier et non un assassin, car il n'a pas prémédité son crime, il a agi dans un moment de colère. Le ministère public demande une peine sévère.

Me Procès, l'avocat de Potemberg, le défend brillamment. Potemberg voulait sauver son

filis que Lambillon étranglait. Il a été poussé par un mouvement irrésistible.

Le Tribunal sera clément. Potemberg est condamné à deux ans de prison et à payer 1.500 francs de dommages et intérêts (soit quelque 6.000 € actuels) à la mère de Lambillon, qui était à charge de son fils.

Après six mois de détention à la prison de Namur, Potemberg sera admis au bénéfice de la libération conditionnelle.

Sources :

L'Ami de l'Ordre, 23, 24, 25 octobre, 13, 19, 24, 25, 26 novembre 1899, 6 juin 1900

Archives de l'État Namur, Tribunal correctionnel de Namur. Fonds ancien, n° AJ 138/2

HOMMAGE

René Demarteau a tiré sa révérence



Le 24 août dernier, nous apprenions la disparition de René Demarteau, le Monsieur Sécurité par excellence. Le Jambois s'était pris de passion pour l'organisation et la gestion de la sécurité lors d'événements,

qu'ils soient sportifs ou culturels, sur le territoire de la commune : le motocross à la Citadelle, les courses de côtes, le Tour de France, le Rallye de Wallonie, les joggings, les 7 grands feux, l'Européade, le Corso de Jambes, ... pour n'en citer que quelques-uns. Il assumait chacune de ses missions avec une rigueur unanimement appréciée. Il était également président de l'Inter Rallye Sécurité Namur (l'IRSN) qu'il avait créé en 1992 ; il avait endossé ce rôle avec fierté et brio, fidèle à lui-même, sans jamais l'avoir délaissé.

Le Syndicat d'Initiative de Jambes présente ses sincères condoléances à son épouse, à toute sa famille et à toute son équipe.

(Côté Jambes avait eu l'occasion de rencontrer René Demarteau en 2016. Voir CJ 94).

TOUR D'ANHAIVE

Journées du Patrimoine

Deux jours pour délivrer Jean de Flandre



Le week-end des 9 et 10 septembre se sont tenues les journées européennes du Patrimoine en Wallonie, auxquelles participait le Musée de la Tour d'Anhaive. Dans ce cadre, celui-ci proposait de découvrir, dans et hors de ses murs, l'histoire patrimoniale de Jambes. Pour cet événement dédié aux Générations futures, l'équipe du Musée avait concocté un programme sur mesure qui incluait visites guidées, activités ludiques et un Escape Game spécial Jean de Flandre.

Ainsi, adultes et enfants ont pu résoudre les énigmes cachées dans le Musée afin de lever une terrible malédiction en libérant le fantôme de Jean de Flandre enfermé dans la Seigneurie d'Anhaive... Et bonne nouvelle : tous les visiteurs sont venus à bout de l'Escape Game ! Quant aux visites guidées, elles ont, elles aussi, rencontré un franc succès. Malgré une météo caniculaire, près d'une centaine de personnes se sont délectées de l'histoire du lieu présentée par Géraud, le guide du week-end. Pour l'occasion, il avait

même revêtu son costume médiéval et arborait fièrement ses armes factices !

L'édition 2023 marquait le grand retour du Musée parmi les sites exceptionnels à visiter lors des Journées du Patrimoine. En effet, les années 2021 et 2022, marquées par les inondations et les travaux, n'avaient pas permis l'organisation de l'événement. Et comme le confie Marine Michel et Nadège Metzler, respectivement conservatrice et attachée au Musée : « On a vu en ces journées l'occasion de faire redécouvrir le Musée et le patrimoine jambois par la population, tout en les rendant accessibles aux familles ». Un pari réussi si l'on en s'en réfère aux commentaires des visiteurs, très réceptifs et enthousiastes, tout comme à l'avis des bénévoles venus prêter main forte. En attendant les prochaines Journées du Patrimoine, l'équipe du Musée invite les Jambois, Namurois, et autres personnes à découvrir, entre ses murs vénérables, ses collections temporaire et permanente.

Musée de la Tour d'Anhaive
Accessible gratuitement du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30,
et de 14h à 18h les samedis et dimanches.

La résurrection d'une croix d'occis¹

Fin juin 2023, il faisait beau de bon matin, et un spectacle particulier s'offrait pour une semaine au regard curieux des passants : un homme s'était installé au chevet de la croix d'occis de la Montagne Sainte-Barbe, entouré d'une quantité de matériel invraisemblable et des plus diversifiés : chaise de bureau, coussins, couvertures, tetra packs, journaux, bidons, chiffons, seringues, ... Cet homme humble et discret n'était pas n'importe qui : il s'appelle Pierre Boreux, travaille la pierre depuis ses 15 ans, comme sculpteur en taille directe avant tout, mais également en tant que restaurateur depuis une trentaine d'années. Et cette fois, c'était pour prolonger la vie de cette croix d'occis qu'il a sorti son matériel.

Car la croix, pourtant en pierre, est fragile. Le calcaire de Meuse dans lequel elle a été taillée au 19^e siècle présente de nombreuses microfissures, soit liées au gisement dont elle a été extraite, soit à la méthode utilisée pour son extraction. Ces microfissures délitées s'accroissent au fil des ans sous l'action conjointe, successive et répétée de la pluie et du gel. Avant son intervention

de restauration, commandée par la Ville de Namur et son échevin du Patrimoine Tanguy Auspert, P. Boreux a réalisé plusieurs essais sur un calcaire de Meuse similaire, afin de vérifier ce qu'il était possible, ou non, de faire. L'objectif était de colmater les entrées par lesquelles l'humidité pouvait pénétrer dans la pierre, afin d'augmenter la durée de la vie de la croix, tout en évitant d'y incorporer des matériaux étrangers (du type brochage en métal). Une intervention ainsi limitée rend possible sa réversibilité dans le cadre d'une éventuelle future opération.

En juin, lorsque les conditions météorologiques sont réunies pour la mise en œuvre de la colle époxyde à utiliser (à savoir plus de 18°C et un temps sec), le chantier peut débuter.

Les premières étapes consistent dans le démoussage, un bon nettoyage à l'eau claire et enfin le séchage complet de la pierre.

Ensuite commence la partie technique, dont la description peut difficilement traduire le savoir-faire de l'artisan spécialisé.

Pierre Boreux prépare la croix en colmatant les fissures les plus importantes à l'aide de papier journal (voire de tissu) trempé dans du plâtre. Ce colmatage est nécessaire pour canaliser la colle qui sera utilisée. Mais comme le plâtre risquerait de laisser de nombreux résidus emprisonnés à la surface de la colle, ce qui donnerait au résultat un aspect inesthétique, le restaurateur applique directement sur la pierre, avant toute autre chose, une fine couche d'argile totalement soluble dans l'eau.

La colle époxyde, fluide, est appliquée à la petite spatule ou encore à l'entonnoir au sein des microfissures. Elle pénètre la pierre par capillarité, sur une hauteur d'une dizaine de centimètres (puisque la pierre a été mise en œuvre en délit, c'est-à-dire



Application de la colle époxyde via un entonnoir



Détail des entonnoirs



Nettoyage de la pierre après collage

avec les laminations à la verticale). Il faut donc étagier l'action, en appliquant la colle à intervalles réguliers sur toute la hauteur de la croix. Il n'est par contre pas possible pour le restaurateur de maîtriser la profondeur à laquelle la colle s'infiltre dans la pierre, même si, en l'occurrence, cette profondeur devrait être d'environ deux centimètres. Ce processus est long : il faut en effet laisser le temps à la pierre d'absorber la colle avant de recommencer l'application.

Une fois sèche, la colle donne l'impression que la surface de la pierre est humide, car brillante. Le restaurateur cherche alors à unifier l'aspect visuel de la croix en nettoyant au maximum à l'acétone les surfaces le long des fissures, mais également en éclaircissant autant que possible le fil d'époxyde. Si l'intervention de Pierre Boreux reste visible, elle ne perturbe pas le regard de ceux qui

contemplant aujourd'hui la croix d'occis de la Montagne Sainte-Barbe.

Prochainement, la croix d'occis recevra une couverture métallique qui la protégera mieux encore de la pluie. Ce sera la dernière étape de la démarche de sauvegarde de cette « simple croix de pierre », qui aura été un témoignage supplémentaire des nombreuses preuves d'attachement de la population au petit patrimoine populaire.

Fiona Lebecque,
Présidente-Conservatrice
du Centre d'Archéologie,
d'Art et d'Histoire de Jambes



Colmatage des fissures de la pierre au plâtre

Note :

1. Merci à Pierre Boreux, restaurateur, pour ses patientes et passionnantes explications. Pour en savoir plus sur cette croix, voir l'article Une croix d'occis bien...usée dans *Côté* n° 119, 4T, 2022

50 ans Détour

(25+50 ans)+(25-50 ans)

Du 11/10 > 10/11/2023

Cette année, la Galerie Détour fête son 50^e anniversaire. Qui aurait pu prévoir que, 50 ans après sa naissance, cet espace d'exposition serait toujours bien présent dans le paysage jambois ? Présent et surtout toujours actif, accueillant chaque année, à travers huit expositions, de nombreuses formes d'expression artistiques, contemporaines, voire expérimentales.

Une exposition anniversaire intergénérationnelle

Cinquante ans d'histoire ! Un exploit ! Et pourtant, la rédaction a choisi cette fois-ci de consacrer ces lignes non pas à retracer l'historique de ce lieu d'expression (vous le trouverez dans les numéros 40, 82 et 115 de Côté Jambes), mais à l'exposition anniversaire qui aura lieu du 11 octobre au 10 novembre prochains.

On rappellera que, pour ses 30 ans, 30 artistes avaient proposé une œuvre de 30 X 30 cm évoquant l'anniversaire. Pour le 40^e anniversaire, 40 artistes avaient été invités à intervenir sur une lithographie du 19^e siècle représentant les 40 Molons sur leur char. Cette année, l'exposition s'intitule (25 + 50) + (25 - 50) = 50^e anniversaire. Une formule arithmétique pour le moins étrange derrière laquelle on retrouve la volonté du Comité artistique de créer un échange entre créatrices et créateurs de différentes générations, les plus anciens recevant carte blanche pour inviter un artiste de la jeune génération, un coup de cœur qu'ils veulent partager. Autrement dit, 25 artistes de cinquante ans ou plus ayant exposé à la galerie Détour au cours des dix dernières années invitent 25 artistes de moins de cinquante ans (donc nés après la création de la galerie). Ainsi plusieurs générations d'artistes se côtoieront, les plus âgés comptant plus de 80 ans et les plus jeunes moins de 30 ans.

Ce challenge n'a pas effrayé les artistes semble-il puisqu'ils ont tous répondu présents. De quoi réjouir le Comité artistique : il voit cet enthousiasme comme une adhésion au travail de sélection et de mise en valeur de l'art contemporain, au cœur du projet de Détour depuis l'origine.



« 50 ans Détour » en images

En outre, et c'est d'ailleurs devenu une habitude lorsque la galerie propose une exposition anniversaire (ce fut le cas à l'occasion de ses 30 et 40 ans), l'exposition (25+50) + (25 - 50) = 50^e anniversaire sera enrichie d'un catalogue. L'ouvrage présente, par une série de doubles pages, les duos artistiques formés pour l'occasion : l'œuvre de l'artiste invitant en page de gauche, l'œuvre du jeune invité à droite. Une courte notice biographique de chacun des artistes figure en fin de volume. Ce catalogue ayant un tirage limité, on peut clairement parler d'une édition collector. Il n'y en aura donc pas pour tout le monde !

Un nouveau cap ?

Ce demi-siècle d'existence, c'est l'occasion pour le collectif artistique de se remémorer ce beau parcours, mais aussi de réfléchir au futur. Si, au fil de ces années, la Galerie Détour a pu se forger un nom dans le monde de l'art contemporain, pour André Lambotte, son président, il n'est pas question de se reposer sur ses lauriers. « *En cinquante ans, nous avons ouvert les portes de la galerie à une multitude de visions, d'expressions et de questionnements. Depuis mars de cette année, Détour III est installée à l'arrière de la Maison jamboise. Nous remercions bien sûr la ville de Namur pour ces nouveaux locaux et les travaux importants qui y ont été parfaitement réalisés. Toutefois, notre prochain objectif, c'est un Détour IV suffisamment grand pour accueillir des œuvres tridimensionnelles ou des grands formats* ». Un objectif qui pourrait être atteint d'ici quelques années si l'on s'en réfère aux propos de Maxime Prévot, bourgmestre et échevin de la Culture lors de l'inauguration de la Maison jamboise en mars dernier (voir le C. J. 120 - p. 20-21) qui n'exclut pas un possible déménagement de la bibliothèque communale de Jambes vers l'espace F. Laloux avec, dans ce cas, la possibilité d'allouer les locaux libérés à la galerie Détour.



Le catalogue « 50 ans Détour » est disponible à la Galerie ainsi qu'au Syndicat d'initiative de Jambes au prix de vente de 15 €.



RÉACTION

Maxime Prévot,

Maxime Prévot
Bourgmestre en charge
de la Culture

La Galerie Détour a 50 ans ! Une longévité remarquable qui sera fêtée en octobre prochain avec une nouvelle exposition (25+50)+(25-50) = 50^e anniversaire de la galerie Détour. L'événement accueillera 50 artistes et autant de propositions artistiques témoignant une fois de plus de l'ouverture artistique polyvalente de l'institution !

En 50 années d'existence, la Galerie Détour a su se forger un nom dans le monde de l'art contemporain. Elle a accueilli quantité d'artistes. Aujourd'hui, sa notoriété et la qualité de ses expositions successives ont réussi à la hisser au rang d'institution culturelle incontournable de notre Ville. Elle est même devenue la seule galerie d'art contemporain non commerciale du territoire, dotée d'une réelle ligne éditoriale et d'une véritable vision artistique au service de

tous les Namurois et Namuroises amateurs d'art.

La diversité des artistes et des œuvres exposées démontre que la Galerie a su rester fidèle à elle-même, prônant les expériences humaines au-delà des individualismes.

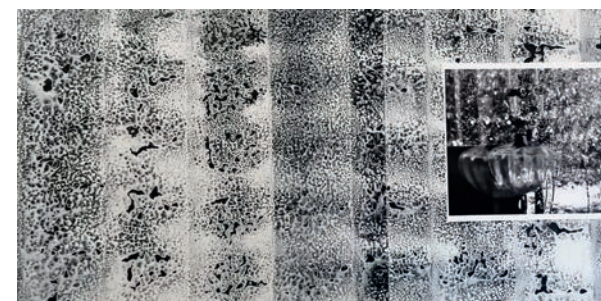
50 ans, c'est aussi l'occasion de rendre hommage à tous ceux et celles qui ont contribué à l'essor de Détour : les artistes, les partenaires, les sponsors qui ont soutenu la démarche ; celles et ceux qui ont œuvré pour rendre ce projet pérenne et rayonnant ; et bien sûr, ne l'oublions pas, le public, qui a été et est un acteur essentiel de cette belle aventure.

Quant à son avenir, nous ne pouvons qu'être remplis d'excitation et d'espoir. Cette Galerie, avec son héritage exceptionnel, continuera à évoluer, à grandir et à repousser les frontières de l'expression artistique.

Bon anniversaire à la Galerie Détour, véritable gardienne de notre héritage artistique et source inépuisable d'émerveillement et de réflexion !

André Lambert Jacques Patris

Du 22/11 > 23/12/2023



A TE LIER

André LAMBERT et Jacques PATRIS ont choisi de lier, délier, relier leurs images : peintures, photographies, et autres objets de leurs lieux de création, d'inspiration ; mais aussi d'autres...artistes, ateliers.

Autres, artistes, ateliers, que l'on cherche

A TE LIER

Galerie DÉTOUR

Nouvelle implantation de la Galerie Détour,
à l'arrière du 162 de l'Avenue Jean Materne (accès via le parc reine Astrid)
info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be



Jambes : l'ancien siège social du Foyer jambois sera reconverti en crèche



Christophe Capelle, président de la SONEFA et Tanguy Auspert, président du Foyer Jambois devant la future crèche.

C'est dans ce sens que L'ASBL Sonefa qui gère les milieux d'accueil de la petite enfance à Namur, a introduit une demande de permis pour occuper et reconvertir l'ancien siège social du Foyer Jambois rue Duhainaut, en crèche.

Le contexte est celui du déménagement du Foyer Jambois vers son nouveau siège social (Cfr CJ 117) qui laisse dans un quartier social, un bâtiment assez grand (+/- 200m²) et en bon état. Auquel s'ajoute, explique Christophe Capelle, président de la Sonefa, « la fameuse réforme des milieux d'accueil de la petite enfance de l'ONE appelée Milac qui vise à transformer les structures de co-accueil en crèche. Les puéricultrices indépendantes qui travaillent à leur compte ne pourront plus gérer seules des co-accueils ».

Entrée en vigueur le 1er janvier 2020, la réforme devrait aboutir à l'horizon 2025. De ce fait, à Namur, les co-accueils de Saint-Servais et de Plomcot étaient appelés à disparaître. De plus, le bail de celui de Saint-Servais arrive à échéance.

« L'idée première est de sauver l'emploi des co-accueil existantes et ne pas perdre de places d'accueil dans un contexte belge francophone qui en manque déjà cruellement », précise Christophe Capelle, président de la SONEFA. Au total, 21 places d'accueil seront préservées pour les enfants de 0 à 3 ans et minimum quatre emplois de sauvés.

Une opportunité à saisir

« À l'époque, quand j'ai appris que le Foyer jambois allait quitter le 72 rue Duhainaut, j'ai immédiatement pensé à l'opportunité que le lieu représentait. J'ai fait savoir

l'intérêt de la Sonefa pour louer lieu et voilà, tout mis en place. Et le projet crèche a d'autant plus de sens qu'il s'intégrera dans une cité sociale à proximité près d'une école ».

Des travaux de mise aux normes

Pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans, la Sonefa devra toutefois effectuer quelques travaux d'intérieur et extérieur de mise aux normes du secteur de la petite enfance. Elle a d'ailleurs introduit un permis d'Urbanisme en ce sens. Celui-ci portait sur la rénovation et l'agencement des locaux. On pense notamment au placement d'un escalier de secours en extérieur. Pour se faire, le collège communal a attribué un subside d'environ 100.000 euros. Quant à l'équipement intérieur, la SONEFA reçoit une aide de l'ONE. La toiture a été totalement refaite à charge du Foyer Jambois qui a profité des travaux pour placer, en accord et selon le souhait de la Sonefa, des Vélux.

La demande de permis d'urbanisme était à l'enquête publique jusqu'au 31 août dernier. La

Sonefa va pouvoir lancer le marché et les travaux devraient pouvoir démarrer fin de l'année. La Sonefa espère pouvoir accueillir les 21 bambins des deux co-accueil dans ce nouvel écrin en même temps, et le plus vite possible.

Un partenariat important avec le Foyer

La priorité de la Sonefa est de sauver le reste des co-accueils, mais elle n'a pas le budget nécessaire. « Dans le cas de la rue Duhainaut, le Foyer ne vendait pas et il n'était pas non plus dans nos objectifs ni dans ceux de la Ville de Namur d'acheter. La collaboration avec le Foyer jambois permet d'incorporer un maximum les crèches aux logements sociaux comme ce sera le cas à Amée. Sauver les co-accueil, c'est aussi pallier au manque criant de places d'accueil. Il est partout et pas qu'à Namur. On essaie de grappiller des places un peu partout là où on peut. Rien qu'à Namur, si on pouvait augmenter la capacité d'accueil de 70 – 80 places, ça serait bingo ! On pourrait répondre aux attentes des parents qui viennent parfois de loin, sans regarder au nombre de kms afin d'avoir une



place pour leur chérubin. Le secteur est sous financé et là, je ne parle pas au niveau local mais je vise les plus hautes instances alors que les enfants, c'est l'avenir ! ».

Un autre projet lie le Foyer jambois et la Sonefa. Il concerne la crèche La Ribambelle qui va bénéficier de nouveaux locaux dans le cadre de la création de logements publics avenue Maternelle. De quoi augmenter la capacité d'accueil de la Ribambelle passant de 28 à 35 enfants (Cfr. C.J. 113).



RÉACTION

Tanguy Auspert,
Président du
Foyer Jambois

L'ancien siège social du Foyer Jambois qui est vide depuis mai dernier puisqu'il a déménagé dans des locaux flambants neufs à l'entrée de la rue du Parc d'Amée. La Sonefa s'était montrée intéressée par le bâtiment. Un bail commercial a été rédigé au profit de la Sonefa comme l'impose la législation à toutes les sociétés de logement qui louent un bien à d'autres locataires que des locataires sociaux.

Le bâtiment est sain. Il faut juste adapter le lieu aux normes de l'accueil en crèche. Ça permet d'implanter une crèche à l'entrée de la cité d'Amée à proximité de l'école communale. C'est

un plus pour les parents qui peuvent déposer le petit à la crèche et le plus grand à l'école juste à côté. Et puis c'est une opération de type de bonne intégration et sociale pour la cité d'Amée.

Au Foyer Jambois, nous avons toujours favorisé, dans nos cités, l'intégration de structures associatives nécessaires à nos locataires, comme la maison de quartier du Petit Ry, la Maison des Jeunes d'Amée, les écoles des devoirs, la Saint Vincent de Paul,...et aujourd'hui deux projets de crèches communales.

Et en parlant de plus, il faut savoir qu'il a été convenu entre le Foyer, la Ville et la Sonefa qu'un nombre de places limitées pourraient être accessibles aux nouveaux nés du personnel du Foyer Jambois.

Judo

une moisson de médailles pour le jeune Amsar Dzhamaldinov et ses homologues du Gishi club de Jambes



Amsar Dzhamaldinov a décroché la médaille de bronze à l'Euro des Cadets au Portugal

Depuis quelque temps, le jeune judoka jambois Amsar Dzhamaldinov réussit tout ce qu'il entreprend, ou presque : en effet, le jeune athlète compte déjà à son palmarès quatre médailles nationales, deux titres de champion de Belgique et neuf médailles internationales.

En 2023, Amsar a remporté, entre autres trophées, la médaille de Bronze en UEJ à Coimbra au Portugal dans la catégorie U18 (moins de 18 ans) et les moins de 60 kg, une deuxième médaille de bronze au championnat d'Europe en U18, mais cette fois dans les moins de 55 kg grâce à un repêchage victorieux à Odivelas (Portugal), et enfin une médaille d'argent à l'European Cup de Coimbra, toujours en U18 et dans les moins de 60 kg. Et le jeune Amsar a également confirmé, pour la seconde fois, son titre de champion de Belgique des espoirs. Ces résultats rendent son entraîneur principal Eddy Auspert particulièrement fier. « Je suis un entraîneur heureux, confie Eddy

Auspert. Je suis Amsar depuis 11 ans maintenant. Il est arrivé au Gishi Club alors qu'il n'avait que 6 ans. Je l'ai pris sous mon aile et, à force de travail, il est aujourd'hui récompensé. Amsar est un travailleur, il est sérieux et volontaire ».

Une pépinière de jeunes talents

Le Gishi club fait partie des dénicheurs de talents en communauté française, et même au niveau belge. De nombreux judokas comme François Latour, Édouard Capelle, Thorgal Auspert, Thomas Kerrinckx, Jennyfer Arcq, Samuel Davin, Michaël Lambert, ... ont été formés là et se sont illustrés aux échelons européen et mondial,

ainsi que dans les grands tournois. Depuis deux ans, c'est d'ailleurs le meilleur club formateur. « Cela fonctionne souvent par génération. La première qui a brillé, c'est celle des jeunes de 1970, 71 et 72. Ils ont remporté pas moins de douze médailles au championnat de Belgique. Et aujourd'hui, ils me confient leurs enfants. Le temps passe... (rire). La cuvée 1976-77 fut une très bonne levée aussi ! », nous confie Eddy Auspert.

Amsar Dzhamaldinov fait partie d'une génération assez exceptionnelle. « De mon point de vue, précise Eddy Auspert, Amsar est un bon technicien qui sait s'adapter même quand les conditions optimales ne sont pas réunies. Il est allé aux Jeux Olympiques de la jeunesse en moins de 60 kg. Il a gagné deux combats et en a perdu un, celui du championnat d'Europe, puis en a remporté un autre encore en repêchage ».

Actuellement, le club compte dix ou douze garçons qui ont gagné des médailles au championnat de Belgique. « C'est rarissime dans l'histoire du judo belge. Amsar, qui est né en 2006,

est le plus âgé du groupe. C'est sa dernière année en U18. Il va passer dans le groupe des U21 (moins de 21 ans). Avec lui, nous allons nous focaliser sur les juniors chez lesquels il va entrer. » Le club peut aussi compter sur d'autres jeunes prometteurs comme le Jambois Pierre-Issa Buijle né en 2007 (en moins de 66 kg) ou les namurois Ozias Banyamoli (2007, plus de 90 kg), Yacine Gabayev (2009, moins de 46 kg) qui participera au championnat d'Europe U16, et son frère Salavat (année 2007 en moins de 73 kg).

Ces jeunes gens ont fait parler d'eux aux Internationaux de Cracovie les 2 et 3 septembre dernier en U18 puisque Yacine Gabayev a décroché la médaille d'or, tandis que Salavat Gabayev, Pierre-Issa Buijle et Ozias Banyamoli s'adjugent le bronze.

2023, un bon cru

En effet, jusqu'à présent, l'année 2023 est un bon cru. Les poulains décrochent de nombreuses médailles en Belgique comme à l'international. Ce qui ne gêne rien, ils sont tous locaux, sans le moindre transfert. Leurs résultats exceptionnels laissent présager un bel avenir à ces jeunes sportifs et au Gishi Judo Club de Jambes. Mais si le Gishi est le premier club belge en nombre de médailles cette année, il faut continuer le travail. Le judo est un sport très dur. D'ailleurs explique Eddy Auspert, « quand les enfants sortent de l'entraînement, les parents leur demandent s'ils ont bien travaillé. Ils ne parlent pas de « jeu ». En judo, la notion de jeu est très peu présente. Il faut compter 6 à 8 ans de judo avant d'envisager d'aller vers la compétition car, dans ce sport, ce qui prime, c'est la technique. Et la seule manière de l'acquiescer, c'est le travail, s'entraîner encore et toujours. C'est d'autant plus nécessaire que le judo comporte deux disciplines dont on n'arrive jamais à faire le tour : le travail debout et le travail au sol, qui se rejoignent évidemment mais qui appartiennent à deux mondes différents. Il faut impérativement investir dans les deux attitudes.

Un travail de longue haleine

Le Gishi club compte aujourd'hui 150 affiliés. Il pourrait réunir davantage mais ce qui importe, confie Eddy Auspert, « c'est de dénicher les perles rares, les pépites. Nous les repérons tôt et, après c'est à nous de tailler les diamants. Récemment,

lors d'un entraînement, j'ai repéré le cousin d'une de nos jeunes ceintures jaunes, un jeune garçon de 11 ans mesurant 1,86 m. Je l'ai approché, les parents ont donné leur accord et nous le formons maintenant ici à Jambes.

Le club compte aussi un nombre important de filles parmi les ceintures jaunes. C'est un phénomène assez récent et c'est très bien ! Mais elles sont jeunes, ce qui signifie qu'elles vont devoir entreprendre un travail assidu de quelque six années durant lesquelles il ne se passera rien d'autre. Il s'agit donc d'un investissement de longue durée, tant pour le club et leurs parents que pour elles-mêmes.

Des retombées éphémères

Malgré les bons résultats des Jambois aux niveaux national, européen et même mondial, le judo reste un sport en manque de visibilité contrairement à d'autres sports comme le football, le basket, ... La médiatisation de cette discipline reste parcimonieuse et éphémère au grand dam d'Eddy Auspert qui reste néanmoins très positif et plein d'espoir. S'il devait faire un vœu pour l'avenir, ce serait, outre une plus large médiatisation, que les jeunes qui suivront Amsar marchent sur ses traces et que, lors des prochains interclubs nationaux, le club puisse aligner uniquement des sportifs jambois.

Et puis, Eddy Auspert d'ajouter « qu'il a hâte que le club puisse retrouver sa salle d'ici deux ans ». Car depuis fin août, le club a pris ses quartiers à l'Espace Francis Laloux, le temps de la durée des travaux à la piscine de Jambes.



Entraînement à l'Espace Laloux.

Côté Jambes ne pourrait pas terminer cet article sans féliciter le Gishi club de Jambes qui, pour la 5^e fois, a remporté les Walloniades lors du 100^e anniversaire des fêtes de Wallonie.

L'enduisage

une technique pour maintenir le réseau des routes en bon état



La rue Commandant Tilot quelques semaines après sa réfection par enduisage.

Vous l'aurez remarqué ces derniers mois, certaines rues de l'entité ont été refaites alors que, du point de vue de l'utilisateur, elles semblaient en bon état. Depuis 2014, la ville de Namur a adopté un plan rationnel de gestion des voiries s'étalant sur 50 ans afin d'optimiser l'état des routes tout en maîtrisant les dépenses. Pour ce faire, elle pratique la technique de l'enduisage, lequel consiste à couler un premier enduit qui réimperméabilise la voirie. Ensuite, des gravillons sont étalés pour rétablir l'adhérence avant d'être recouverts d'un mélange bitumeux à froid pour maintenir le tout en place.

Entretien préventif régulier

Il ne s'agit pas pour les autorités communales d'une politique de rénovation, mais d'entretenir de manière préventive et régulière les 1.400 voiries namuroises qui sont en bon état, et d'optimiser les conditions de sécurité. L'enduisage étanchéifie les voiries et empêche qu'elles ne se dégradent sous l'effet de l'eau et du gel.

Après deux enduisages, une opération plus importante doit être appliquée : celle du raclage-pose. Elle consiste à remplacer la

couche supérieure du revêtement afin de l'imperméabiliser et de protéger les fondations. Pour ce faire, 2 à 3 cm de bitume ancien sont arrachés et une nouvelle couche de 3 à 4 cm d'épaisseur est appliquée. Le raclage-pose présente l'avantage de donner un aspect neuf à la voirie.

En réalisant des enduisages tous les 8 à 20 ans, la vie du réseau routier est prolongée et préservée presque indéfiniment. De quoi réaliser quelques sérieuses économies quand on sait que la surface du réseau routier communal namurois totalise près de 3 millions de mètres carrés.

Une solution plus rentable et plus efficace

La technique de l'enduisage offre aussi d'autres avantages. Elle permet une réparation plus rapide et trois fois moins coûteuse qu'un travail en profondeur comme le raclage-pose.

Elle est plus rapide car ne demande que 2 jours de travail alors que le raclage-pose nécessite 2 à 3 semaines d'interventions. En cas de réfection complète, c'est-à-dire de remise à neuf de la totalité ou d'une partie des infrastructures (égouts, fondations, revêtements, bordures, filets d'eau, avaloirs), il faut alors tabler sur une durée de six mois à un an.

Elle est aussi plus efficace grâce à un classement des voiries communales qui détermine les rues à entretenir prioritairement et de façon plus régulière. Elles sont classées en fonction de leur type de fréquentation : les voiries de transit principal, de transit secondaire et hors transit. Ensuite, des critères supplémentaires sont pris en compte afin de hiérarchiser la priorité des interventions selon le type de voirie, leur localisation, la charge de trafic qu'elles supportent, le passage des transports en commun, etc. Le classement prévoit que les voiries peu fréquentées soient entretenues une fois tous les 20 ans, tandis que les plus fréquentées (transit secondaire par

exemple) nécessitent une intervention tous les 8 à 10 ans.

Sur le plan financier, et malgré une inflation de près de 45% du coût de certaines matières premières nécessaires à l'entretien telles que le pétrole et le ciment, l'enduisage reste une technique plutôt économique. En moyenne, chaque année, 6% des voiries sont entretenues. Si tout va bien et en maintenant ce taux minimum, 100 % des voiries auront été entretenues et resteront en bon état en 2030.

Le coût annuel de cet entretien régulier de l'ensemble du réseau namurois est de 2,5 millions sur un budget total alloué à la voirie de 4,5 millions. Le reste est dédié aux réfections complètes ainsi qu'aux autres infrastructures liées à la voirie : égouts, trottoirs, cimetières, etc. L'aspect environnemental est également pris en compte puisque l'enduisage nécessite moins de revêtement hydrocarboné et n'implique aucune évacuation de résidus de tarmac.

La technique présente néanmoins quelques inconvénients, mais minimes et de courte durée. Après son enduisage, une voirie est couverte de gravillons. Si les coulées de goudron et la couleur

noire du bitume peuvent interpellier, ces éléments sont à la fois inévitables, tout à fait normaux et temporaires car le revêtement des rues enduites s'uniformise progressivement, au fur et à mesure que les véhicules y circulent. Toutefois, selon l'intensité de la circulation sur la route concernée, le compactage peut prendre plusieurs mois. Après cette période transitoire, des travaux supplémentaires de balayage des filets d'eau ou de nettoyage des avaloirs et bordures sont réalisés.

Au-delà de l'économie financière directe pour la ville, c'est tout bénéfice pour tous les usagers de la voirie. Une route bien entretenue est bénéfique pour votre portefeuille, mais aussi pour la sécurité des usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, motocyclistes ou automobilistes. Tout le monde y gagne !

En savoir plus :

<https://www.namur.be/fr/ma-ville/amenagement-du-territoire/cartographie/cartographie-en-ligne/cartographie-des-voiries>



RÉACTION

Luc Gennart,

Échevin en charge des Voiries et de l'Équipement public

Avant 2014, des plans d'investissement existaient déjà, mais les projections ne dépassaient pas la durée de la législature. Les entretiens étaient réalisés arbitrairement, à la demande des riverains. Depuis lors, un plan à très long terme (sur 50 ans) a été adopté et se voit continuellement mis à jour. Un comparatif s'avère très parlant, voire interpellant : en 1989, 5 rues furent traitées alors qu'aujourd'hui, 80 le sont par enduisage et 40 par raclage-pose.

Les experts internationaux évaluent quant à eux le coût de l'entretien d'un réseau routier

moderne à 1 € par m² et par an. Un défaut d'entretien régulier provoque non seulement sa dégradation, mais coûte au final jusqu'à trois fois plus cher. Je constate avec grande satisfaction que la ville de Namur est sur la bonne voie et respecte l'équation coût/m²/an, sachant que le réseau couvre une superficie de 3 millions de m² qui comporte 1.400 voiries. Un capital estimé à 350 millions €. Au vu des résultats atteints et des prévisions attendues, j'ai bon espoir qu'à efforts constants, l'objectif d'un réseau entretenu à 95 % soit atteint d'ici 2030, soit pour la fin de la prochaine législature. Il restera à refaire une trentaine de voiries en très mauvais état, ce qui nécessitera un effort supplémentaire. En tout cas, avec les services techniques de la voirie, nous avançons dans cette direction !

UR Namur

Le club en Nationale 1 prend ses quartiers à Jambes



Cette fois c'est fait : depuis le 3 septembre dernier, l'UR Namur joue à Jambes dans les installations de l'ADEPS. Le stade des Bas-Prés (à Salzinnes) où évoluait le club namurois a été vendu au Bureau économique de la Province de Namur (BEP) qui va en faire des parkings destinés à Namur-Expo. Il y a quelques années, l'annonce de la vente du terrain et du déménagement forcé du club avait fait l'effet d'une bombe. Depuis, des accords ont été trouvés entre l'UR Namur, la Ville de Namur, l'Adeps et les différents utilisateurs des infrastructures afin de permettre aux Merles de jouer sereinement leur saison en Nationale 1.

Un stade qui n'est pas le sien

Il se fait que le stade de l'Adeps est très occupé par différentes disciplines et bon nombre d'utilisateurs : l'UR Namur et l'ES Jambes pour le football, l'athlétisme pour le Smac, les écoles. Il est également retenu pour les différents stages que propose l'Adeps et qui constituent son core business. À cela s'ajoutent des activités

ponctuelles externes comme les Olympiades. Au total, ce ne sont pas moins de trente structures et clubs qui pratiquent leur sport là-bas. De ce fait, l'utilisation du stade a dû être strictement organisée en termes d'horaires. Chacun dispose de son jour, de son horaire ; pas question de se livrer à plusieurs activités simultanées, de manière à éviter les gênes réciproques.

En Nationale, rares sont les clubs qui n'ont pas leurs propres installations ou l'exclusivité du terrain qu'ils occupent. Il arrive aussi qu'un terrain soit partagé en alternance avec un autre club, mais il s'agit toujours d'un sport commun aux deux formations.

Très concrètement, l'UR Namur jouera « à domicile », entendez par là à l'Adeps, le dimanche à 15h00. Quant aux entraînements, ils auront lieu les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, mais au Complexe footballistique de Jambes, rue Major Mascaux. De quoi compliquer quelque peu la vie et la logistique du club. Heureusement,

celui-ci n'a en charge ni école, ni équipe de jeunes, mais juste deux équipes (A et B).

Une année de transition et d'adaptation

À quinze heures le dimanche pour un match de division Nationale, il est vrai que le club aurait pu espérer mieux. Mais il s'adapte. Il s'adapte également au niveau des locaux, de la buvette et de l'espace VIP. Au Complexe footballistique de Jambes-Mascaux, la buvette est occupée par l'ES Jambes. Elle n'est donc pas disponible pour l'UR Namur. Quant à celle du stade de l'Adeps, elle est également déjà occupée. Un partage aurait pu être envisagé mais aurait entraîné, à chaque utilisation, une logistique (des boissons, des frigos et de l'entretien) assez lourde. En l'absence de telle commodité disponible dans l'enceinte du stade, la direction du club a pris la décision, en accord avec les autorités communales, de placer un chapiteau sur le parking de la piscine de Jambes voisine. C'est là que les supporters pourront refaire le match et vivre leur troisième mi-temps, mais pas seulement puisque le chapiteau servira aussi de local de rangement, de réception pour les arbitres et les VIP, d'espace merchandising, de secrétariat, ...

L'ensemble du dispositif est coulé dans une convention qui précise, par exemple, qu'aucune place du parking côté piscine n'est attribuée ni réservée au club.

Un locataire non prioritaire

Tant à Mascaux que sur le site de l'Adeps, l'UR Namur n'est pas un locataire prioritaire. Sur le premier, l'occupation prédominante est logiquement attribuée au club de Provinciale de l'ES Jambes, qui compte plusieurs équipes de jeunes. Quant au second, l'Adeps a fait le maximum pour trouver un créneau horaire dans un planning d'utilisation plus que chargé. L'UR Namur représente un match tous les 15 jours quand d'autres clubs utilisateurs du site

l'occupent quinze heures par semaine. On précisera que la convention d'occupation du stade par l'UR Namur est conclue pour un an.

Des aménagements nécessaires

L'accession de Namur en Nationale s'accompagne de quelques aménagements. Quand on arrive à ce niveau de compétition, des exigences sont requises par la fédération quant au nombre de places assises dans les gradins et sur le banc des réservistes, ... et en matière d'éclairage. Pour ce dernier point, le club jouant à 15h00, aucun problème ne devrait se poser.

Lors des rencontres à risques, des séparations seront aménagées entre les supporters dans la tribune principale. D'autres équipements pourraient encore être exigés ultérieurement par la fédération si le club monte à nouveau de catégorie.

Un budget à la hausse

En mai dernier, le budget annoncé par le président du club, Bernard Annet, était de 800.000 €. Mais dans les faits, il tournera davantage autour des 650.000 ou 700.000 €, avec inévitablement une série de nouveaux coûts. Tout d'abord, la location des deux sites : le site de Mascaux pour les entraînements se loue selon le tarif officiel de la ville de Namur à raison de 6 € par heure sans vestiaire ou de 8 € par heure avec vestiaire. Quant au stade, le montant de la location est basé sur la tarification



officielle Adeps, soit un peu moins de 50 € par heure à raison de 5 heures (13h00 - 18h00) tous les quinze jours. À cela peuvent s'ajouter des locations exceptionnelles comme par exemple celle du premier match du 3 septembre où l'infrastructure a été louée toute la journée (10h00 - 18h00).

Le deuxième poste important des dépenses est constitué par les salaires des joueurs, même si nous ne sommes pas en mesure d'en préciser le montant. Arriver en Nationale 1 nécessite de repenser l'équipe et de constituer un noyau de joueurs compétitifs. Namur a deux joueurs engagés à temps plein avec des contrats professionnels. Les autres joueurs ont signé des contrats de sportifs amateurs rémunérés à la performance.

La direction du club a fait le choix, en août dernier, de scarifier la pelouse pour qu'elle soit la meilleure possible, car sa qualité peut avoir un impact important sur la notoriété du club. Ce travail a donc été assumé par le club au bénéfice de tous les utilisateurs du stade. De son côté, l'Adeps prend à sa charge des aménagements structurels liés aux exigences de l'Union belge.

Si la multiplicité d'utilisations laisse craindre aux dirigeants de l'UR Namur une augmentation du nombre d'entretiens et donc des coûts, les deux protagonistes mettent tout en œuvre pour que la collaboration se passe au mieux, chacun avec ses moyens.

Autre coût, celui de la buvette, ou plutôt du chapiteau multifonctions, une structure de 15 m X 25 m que le club a achetée et pour laquelle il a obtenu un permis de 5 ans. Pour l'utilisation du site, il doit s'acquitter auprès de la commune d'une indemnité annuelle de 1.200 €. Il prend également à sa charge les frais de gardiennage, de chauffage, d'éclairage, d'entretien, de communication, ...

La montée en Nationale 1 passe aussi par un plan de communication et de promotion plus important. Par exemple, le 3 septembre dernier, lors du premier match qui se devait d'être une fête, le club a loué un plus grand espace afin de proposer différentes animations. Chaque enfant venu avec un adulte ayant acheté son billet s'est vu offrir un t-shirt du supporter et un chèque

cadeau à utiliser chez un équipementier sportif de la région.

Suite à ses deux montées consécutives, dont son arrivée en Nationale 1, le club a souhaité moderniser son logo. Le « R » historiquement inséré à l'intersection des deux cercles est avantageusement remplacé par « un merle majestueux ». Présents depuis l'origine, les deux cercles demeurent et symbolisent l'Union, lien indissociable entre joueurs, supporters et la ville de Namur.

Côté recettes

Le budget est couvert à raison de 50% par le sponsoring, 15% par les différents subsides (droits télé, Start Fee de la Pro League pour les U23, ...), 15% par diverses activités spéciales (tournoi, repas, événements, ...) et 20% par le ticketing (les abonnements et les entrées par match) et les recettes de la buvette, avec peut-être aussi un peu de merchandising.

Le club est également bien soutenu par les autorités communales. Comme pour chaque club de la localité, la Ville de Namur, par l'intermédiaire de Charlotte Bazelaire, Échevine du Bien-être et des Relations humaines qui a le sport dans ses compétences, octroie un subside annuel de 8.100 €. Et il a aussi été convenu que le fruit de la vente du terrain des Bas-Près, soit 485.000 €, serait mis à disposition du club exclusivement pour des investissements et uniquement sur la base de factures.

Même si les deux premiers matches ne se sont pas clôturés de la meilleure façon (défaite face à Dessel, match nul face à Tirlemont), le président des Merles, Bernard Annet, reste très positif car confie-t-il, « L'équipe a prouvé qu'elle était aussi forte que Dessel et Tirlemont, deux équipes routinières de Nationale 1. On sait maintenant que l'équipe a le niveau de jeu pour jouer les premières places ». Il reste à espérer que cette saison à Jambes porte chance à l'UR Namur. Meilleurs seront les résultats, plus grandes seront les chances de pouvoir espérer disposer à l'avenir d'un stade évolutif de 3.000, 4.000, voire 5.000 places... à Jambes ou plus largement à Namur.

Calendrier des matches à l'Adeps jusqu'à Noël
Octobre : 1er, 15, 29 - Novembre : 12 et 26
Décembre : 10

LOISIRS

Jambes

La broderie, star de la première édition de Fil en Folie



Le club "Jambes à points comptés", une section de l'Asbl "Les Jambiens" spécialisée dans le point de croix, organisera les 7 et 8 octobre prochain à la salle du Chalet (Jambes), la première édition du Fil en Folie. Bien plus qu'un simple rendez-vous de la broderie, l'événement s'étend à tout l'art du fil, qu'il s'agisse de broderie, de couture, de patchwork, de tricot, de crochet, ...

Le temps d'un week-end, le Chalet se transformera en temple du fil avec brocante, boutique, tissus, matériel de couture et de broderie, laines, cotons, mercerie, ouvrages réalisés et livres, pour de futures créations. Fil en Folie sera également l'occasion de découvrir le savoir-faire des membres du collectif « Jambes à points comptés ». Les organisateurs en profiteront pour vendre des créations maison comme des porte-clés et des sacs au profit de l'ASBL Les Jambiens.

(Retrouvez la présentation de l'ASBL Les Jambiens et de ses différentes sections dans le CJ 119 p. 6 et 7, et sur le site internet du Syndicat d'Initiative de Jambes, rubrique « Côté Plus »).

Réservation via bparis19@hotmail.com
ou 0495 572 945
Adresse : Salle "Le Chalet"
Rue du Cimetière, 25 - Jambes

LUNETTES SANS SOUCIS DE PEARLE

Une bonne vue
en permanence
à partir de

9,50 €
par mois

Avec l'abonnement **Lunettes Sans Soucis**, vous changez de look tous les deux ans, avec l'assurance de toujours bien voir. Nous plaçons gratuitement de nouveaux verres dans vos lunettes en cas de changement de dioptrie. Et comme nous savons qu'un accident est vite arrivé. **Lunettes Sans Soucis** inclut une garantie supplémentaire qui couvre les griffes, la casse, la perte et le vol de vos lunettes.*

* Actions sous conditions



Pearle
opticiens

Philippe Pater
Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA

Ouvert :
Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.38.18 - philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be